



Ville de
NOUMÉA

Direction de l'urbanisme
Service de la gestion des actes d'urbanisme

Immeuble Ferry – 29, rue Jules-Ferry
B.P. K1 – 98849 Nouméa Cedex – Nouvelle-Calédonie
Tél : (687) 27 07 16 – sgau@ville-noumea.nc

DÉCLARATION D'ACHÈVEMENT DE TRAVAUX

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉCLARATION PRÉALABLE

N° : Date :

La présente déclaration doit être déposée au service de la gestion des actes d'urbanisme ou adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans un délai d'**UN MOIS** suivant l'achèvement des travaux.

Je soussigné(e)
demeurant au
nouvelle adresse éventuelle :
.....
à compter du (*)
déclare que les travaux de construction de
à exécuter à (*adresse du terrain*)
ont été achevés le

Si le projet fait l'objet de plusieurs tranches, précisez si l'achèvement concerne :

La totalité des travaux Une tranche des travaux (*précisez le numéro de la tranche concernée*) :

(*) Date du changement d'adresse

Fait à le

Signature du bénéficiaire

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

La présente déclaration a été reçue à la Ville de Nouméa

le

Cachet de la mairie et signature du receveur

POUR LES CONSTRUCTIONS À USAGE D'HABITATION (renseignement obligatoire)

Surface habitable (en m²) :

Surface constructible (pièce d'habitation : de service et de circulation), déduction faite de l'espace occupé par les murs, cloisons, emmanchements et trémies d'escaliers, gaines, embrasures de portes et fenêtres n'excédant pas 0,30 m de profondeur.

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le traitement de vos données s'effectue conformément au Règlement européen général sur la protection des données (RGPD) (règlement n°679/2016) et à la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, ainsi qu'aux référentiels édictés par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le/la délégué(e) : Hôtel de ville : 16 rue du Général-Mangin – B.P. K1 – 98849 Nouméa CEDEX - Nouvelle-Calédonie. dpg@ville-noumea.nc. Pour plus d'information, <https://www.noumea.nc/protection-des-donnees>.